Compte rendu de la séance 15 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 15 mai, le conseil municipal de la commune de SAINT LOUIS EN L'ISLE, dûment convoqué le 10 mai 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de SAINT LOUIS EN L'ISLE, sous la présidence de M. MASSIAS Jean-Luc, Maire.

Présents :

M.MASSIAS Jean-Luc, Maire

M. ROUX Vincent, Mme LYOEN Marie-Yvonne, Mme THURMEL Frédérique, adjoints M. DELORD Benoit, M. IMBEAUX Michel, M. PASQUET Benjamin,

Mme VIDEAU Christine, Mme HENNEUSE Véronique, Mme MICHALCZYK Catherine Mme WEBER Katty, conseillers

Absent :/

Secrétaire de séance :

DELORD Benoit

Ouverture de la séance : 20H30 Levée de la séance : 21h50

1. DÉLIBERATIONS

> Délibération modificative n°1 (DM1)

Objet : Insuffisante budgétaire chapitre 21

<u>Désignation</u>: Isolation acoustique du restaurant scolaire

<u>Ecritures comptables</u>:

Cpte 21318 : + 2300.00€Cpte 2313 : - 2300.00€

Délibération modificative n°2 (DM2)

<u>Objet</u> : Insuffisante budgétaire chapitres 040 et 042 <u>Désignation</u> : Amortissements désherbeurs thermiques

Ecritures comptables:

Cpte 6811: + 20.00€

■ Cpte 28041481: + 20.00€

Cpte 60632 : -20.00€Cpte 10222 : - 20.00€

> RODP 2024 Enedis (délibération n°2024-1505-1)

<u>Taux d'ingénierie 2024</u> : 1.5617 Plafond de base : 153.00€

Montant de la redevance : 239€

> RODP 2024 ORANGE (délibération n°2024-1505-2)

Patrimoine de la commune :

- Artère aérienne : 2.325 km - Artère souterraine : 3.311 km

Coefficient d'actualisation 2024 1.609

Montant de la redevance : 233€

> CCICP: rapport d'activité 2023 (délibération n°2024-1505-3)

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2023

> Achat de parcelles pour réhabilitation d'un fossé (délibération n°2024-1505-4)

Prix: l'euro symbolique

<u>Parcelles</u> concernées : A 1752 et 1754 <u>Lieu</u> : rue des Cadets (Lieudit Madillac)

Frais pris en charge par la commune :

- Création d'un fossé
- Bornage du fossé
- Frais de notaire
- Fermeture du fossé aux 2 extrémités
- Entretien régulier du fossé
- Réhabilitation de la clôture du riverain

> Communauté de communes : RPQS 2023 (délibération n°2024-1505-5)

Le conseil municipal prend acte du Rapport sur le prix et la Qualité du Service public d'assainissement non collectif (RPQS) pour l'exercice 2023.

2. <u>PERMANENCE DU BUREAU DE VOTE : ELECTION EUROPEENNE DU 9 JUIN 2024</u>

Président bureau Jean-Luc MASSIAS

Suppléant du président du bureau : Vincent ROUX

Secrétaire bureau : Frédérique THURMEL

Heures	Membres du bureau	
08h00	MASSIAS Jean-Luc	
à	VIDEAU Christine	
10h30	MICHALCZYK Catherine	
10h30	PASQUET Benjamin	
à	WEBER Katty	
13h00	DELORD Benoit	
13h00	LYOEN Marie-Yvonne	
à	THURMEL Frédérique	
15h30	ROUX Vincent	
15h30	LYOEN Marie-Yvonne	
A	IMBEAUX Mireille	
17h00	IMBEAUX Michel	
17h00	MASSIAS Jean-Luc	
à	IMBEAUX Michel	
18h	ROUX Vincent	

SIGNATURES				
Le Maire	MASSIAS Jean-Luc			
Secrétaire de séance	DELORD Benoît			

RECAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS PRISES AU COURS DE LA SÉANCE 15 MAI 2024

N° des délibérations	Objet	Décision
2024-1505-1	RODP 2024 - ENEDIS	239€
2024-1505-2	RODP 2024 - ORANGE	233€
2024-1505-3	CCICP - Rapport d'activité 2023	ОК
2024-1505-4	Achat parcelles pour réhabilitation d'un fossé à Madillac - rue des Cadets	Parcelle A 1752 et 1754 Prix : euro symbolique
2024-1505-5	CCICP - RPQS 2023	ОК
Virement de crédit	Insuffisance budgétaire chap 21 - Isolation acoustique restaurant scolaire	Cpte 21318 : -2 300.00 Cpte 2313 : - 2 300.00
Virement de crédit 2	Insuffisance budgétaire chap 040 et 042 - Amortissement désherbeurs thermiques	Cpte 60632(011): - 20.00 Cpte 10222 (10): - 20.00 Cpte 6811 (042): + 20.00 Cpte 2804148 (040): +20.00

LISTE DES MEMBRES PRÉSENTS AU COURS DE LA SÉANCE DU 15 MAI 2024

MEMBRES DU CONSEIL	OUI	NON	PROCURATION DONNEE A
MASSIAS Jean-Luc	×		
ROUX Vincent	×		
LYOEN Marie-Yvonne	×		
THURMEL Frédérique	×		
IMBEAUX Michel	×		
DELORD Benoit	×		
HENNEUSE Véronique	×		
MICHALCZYK Catherine	×		
PASQUET Benjamin	x		
VIDEAU Christine	×		
WEBER Katty	×		